

APPEL À PROJETS

2020



FAVORISER ET SOUTENIR
les plateformes à initiative
locale/territoriale ou sectorielle

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite inciter les acteurs territoriaux et sectoriels à créer des places de marché en ligne, afin de favoriser l'émergence d'un nouveau canal de vente.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Quels sont les projets concernés ?

› **Les projets d'initiative « locale et territoriale »** La Région souhaite soutenir les places de marchés issues d'initiatives locales/territoriales en phase de création ou de développement. Elle souhaite ainsi qu'une meilleure couverture du territoire profite à toutes les entreprises néo-aquitaines afin de mieux faire connaître les produits vendus dans la région.

› **Les projets d'initiative « sectorielle »** La Région favorise également l'émergence d'initiatives de regroupements d'entreprises représentatives des filières et savoir-faire d'excellence de Nouvelle Aquitaine en contribuant à la création et au développement de places de marché verticales. En s'associant, les entreprises des secteurs pourraient toucher un plus grand nombre de personnes.

Qui peut répondre ?

- › Collectivités et EPCI (Etablissements de Coopération Intercommunale)
- › Autres établissements publics (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture)
- › Syndicats et associations de professionnels
- › Associations et entreprises privées (obligatoirement en partenariat avec un partenaire public)

Les détails de l'appel à projet sont à retrouver sur :
[le Guide des Aides](#)

Pour tout renseignement :

placesdemarche@nouvelle-aquitaine.fr
Tel : 05 57 57 86 09



Aider les entreprises

à développer leur e-commerce

La crise de la COVID 19 a obligé de nombreuses TPE et PME à envisager le numérique et ses outils comme un canal de vente supplémentaire.

La Région porte une attention particulière aux projets de places de marché locales ou sectorielles qui auront démontré leur vision moyen/long terme et les conditions de leur pérennité. Les candidatures s'attacheront à exposer le modèle économique, la professionnalisation et la montée en compétences des vendeurs locaux, la profondeur de l'offre et l'acquisition clients.

Cette démarche permet également d'être solidaire avec le commerce de proximité.

Date limite

de dépôt de dossier

31/03/2021

+ d'info

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr